

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre, à 17 heures,

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation Partenariale de l'Université de Lille (ci-après dénommée « la Fondation »), ayant son siège dans les locaux de l'Université de Lille, 42 rue Paul Duez à Lille (59800), se sont réunis, sur convocation du Président de la Fondation, Monsieur Jean-Christophe Camart, envoyée par courrier électronique, conformément aux dispositions des statuts.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Jean-Christophe Camart, en qualité de Président de la Fondation. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Séverine Casalis, en sa qualité de membre du Collège des fondateurs.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation d'un Commissaire aux comptes et de son suppléant (délibération) ;
2. Acceptation de dons (délibération) et point sur les dons dans le cadre de l'opération d'équipement informatique des étudiant-e-s empêché-e-s numériquement ;
3. Point financier ;
4. Programme 2021 : accord sur des projets à soutenir sur l'avis du Comité des projets (délibération) ;
5. Démarche de projection de la Fondation à 2030 : présentation de la synthèse des ateliers de co-construction conduits par la société EXAECO ;
6. Questions diverses.

Le Président a mis aux voix les propositions de décisions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

### I. Vie institutionnelle

Lors de sa première séance, le 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Fondation a désigné, pour une période de six exercices, un commissaire aux comptes titulaire en la personne de Monsieur Pierre-François Allieux (Deloitte & Associés) et un commissaire aux comptes suppléant en la personne de Madame Mireille Berthelot (société BEAS).

Leur mandat est arrivé à son terme le 18 mars dernier à l'issue de la séance du Conseil d'administration statuant sur les comptes de l'année 2020 (le sixième exercice comptable).

La candidature de Monsieur Grégory Kisielak, expert-comptable co-fondateur de la société d'expertise comptable HMGK domiciliée à Douai, inscrit au tableau de l'Ordre de Lille, est proposée sur la fonction de commissaire aux comptes titulaire.

La candidature de Monsieur Emmanuel Cotton, expert-comptable, domicilié à Marcq-en-Baroeul, inscrit au tableau de l'Ordre de Lille, est proposée sur la fonction de commissaire aux comptes suppléant.

#### PREMIERE RESOLUTION

La candidature de Messieurs Grégory Kisielak et Emmanuel Cotton dans les fonctions respectives de commissaire aux comptes titulaire et suppléant est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## II. Les dons en nature et en numéraire

L'article 9 – Ressources et patrimoine - des statuts de la Fondation liste au titre des « Ressources financières » : « *des dons, donations, legs et assurances-vie qui lui seraient consentis par toute personne physique ou morale et des produits de l'appel à la générosité publique, notamment effectué auprès des anciens élèves et de la communauté universitaire ;* ». Par ailleurs, l'article 12.1 – Pouvoirs généraux du Conseil d'administration - des statuts précise que « *le Conseil d'administration accepte les donations et legs et autorise en dehors de la gestion courante les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers nécessaires au but de la Fondation Partenariale, les emprunts, la constitution d'hypothèques,* ».

Depuis la séance du 19 mai 2021, dans le cadre de la campagne d'appel public à la générosité lancée par l'Université de Lille en juin 2020 pour l'équipement informatique des étudiant.e.s empêché.e.s, portée par la Fondation, et de l'opération « Call&Care », de nouveaux dons en nature et en numéraire ont été réalisés.

Le Président en rend compte auprès du Conseil d'administration :

Date de remise du don en nature	Donateur	Nature du don	Nombre de matériel
30/04/2021	Auchan Retail	Tablettes	25
30/04/2021	Auchan Retail	Ordinateurs portables (neuf)	2
04/05/2021	Ramery	Unités centrales	200
04/05/2021	Ramery	Ordinateurs portables	10
02/06/2021	Helpy	Unités Centrales	5
02/06/2021	Helpy	Ordinateurs portables	3
07/06/2021	Kiloutou	Ordinateurs portables	10
17/06/2021	Crédit du Nord	Tablettes	100
24/06/2021	Dalkia	Ordinateurs portables	12
30/06/2021	Département du Nord	Unités centrales	35
16/07/2021	SIG	Ordinateurs fixes complets	4
22/07/2021	Groupe AHNAC	Ordinateurs fixes avec écran	10
25/08/2021	Auchan RETAIL	Tablettes neuves	170

Date de remise du don en numéraire	Donateur	Montant du don
15/06/2021	Fondation de Lille	15.000,00 €

Le 7 septembre 2021, Maeva Sauvage, étudiante à la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires de l'Université de Lille, et ex-Trésorière de l'association Eco'nexion, a réalisé un don de 784,36 € affecté à part égale sur les projets choisis :

- Equipement informatique des étudiants de l'Université en précarité numérique
- Aide aux afghans (via la Fondation de Lille)
- JO Paris 2024 : en route vers l'excellence avec Anaïs Mai Desjardins

Pour information, le Président de la Fondation a accueilli, le 12 octobre dernier, différents donateurs qui, par leurs dons en nature ou en numéraire, ont permis de conforter les actions d'aide engagées par l'Université, notamment pour les « étudiants empêchés numériques ».

### DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration accepte à l'unanimité les dons en nature et en numéraire réalisés auprès de la Fondation à destination des étudiant-e-s de l'Université de Lille en situation d'empêchement numérique.

Il accepte les dons en numéraire proposés pour les projets « Paris 2024 : en route vers l'excellence avec Anaïs Mai Desjardins » et « Aide aux afghans ».

### III. Point financier

A fin août 2021, la performance globale du portefeuille de la Fondation s'établit à 5,91%. Pour 2021, la projection réalisée par Cedrus&Partners chiffre une comptabilisation des produits financiers entre 560 et 580k€, ce qui est conforme aux objectifs fixés avec Cedrus&Partners.

Pour compléter les produits financiers de la Fondation, une cession d'actions pour 500 k€ a eu lieu le 15 juillet, permettant d'externaliser une plus-value de 100 k€. Cette plus-value a autorisé le financement de nouveaux projets pour la Fondation.

Au 17 octobre, le stock de plus-value sur les fonds actions étant assez élevé, le Conseil d'administration approuve la proposition d'alléger la poche actions d'ici à la fin de l'année ou en début d'année prochaine pour d'une part financer de nouveaux projets et d'autre part arbitrer le capital initial vers un fonds d'actifs réels diversifiés, intégrant des critères ESG<sup>1</sup>.

Le Président Camart informe les administrateurs que la Fondation est susceptible de recevoir au cours du premier semestre 2022, le « boni » provenant de la liquidation de la Fondation partenariale I-Site ULNE. Au préalable, il y aura une étude des droits et obligations liées à ce transfert.

### IV. Programme d'activités

Conformément à l'article 12.1 des statuts, « *Le Conseil d'Administration a notamment comme pouvoirs généraux de : [...] donner son accord sur les actions et projets soutenus.* »

- **Groupe de recherche en éducation aux médias et à l'information (EMI)**
  - Porteur de la demande : Yves Renard, directeur-adjoint, Ecole supérieure de journalisme de Lille
  - Objet de la demande : Le but est de poser plusieurs problématiques, avec des chercheurs du territoire (euro)régional, dans un pan encore peu exploré de la recherche: les effets des interventions EMI auprès des publics et des acteurs, que ce soit en milieu scolaire et/ou socio-culturel des Hauts-de-France
  - Durée du projet : 3 ans (2022 – 2024)
  - Coût global du projet : 600.000,00 €
  - Demande formulée auprès de la Fondation : 90.000,00 €
  - Avis du Comité des projets : ajournement / défavorable

#### QUATRIEME RESOLUTION

**Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.**

Intéressé par la thématique du projet plus que d'actualité qui répond à un besoin sociétal fort, le Conseil d'administration estime que les points suivants sont à reprendre en profondeur :

- L'objet scientifique
- Le budget prévisionnel

Le Conseil d'administration salue la volonté d'établir un partenariat tripartite entre l'Ecole Supérieure de Journalisme, l'Université de Lille et l'Université Catholique de Louvain. Mais il n'en perçoit pas les modalités concrètes dans le montage du projet.

Enfin, il est dommage que les conseils formulés en amont de l'audition auprès du Comité des projets, n'aient pas eu de résonance dans le dossier tel qu'il a été déposé.

<sup>1</sup> Les critères ESG = environnementaux, sociaux et de gouvernance

- **Cleardrop**
  - Porteurs de la demande : Nikos Christopoulos, CEO, et Michael Baudoin, Professeur Université de Lille (IEMN) / Membre de l'Institut Universitaire de France / Directeur des études de premier cycle en mécanique
  - Objet de la demande : protéger les derniers développements technologiques (éliminer en une fraction de seconde les gouttes, la neige ou le givre obturant la visibilité d'un capteur ou d'un opérateur) via le dépôt de brevets afin de conserver et consolider l'avance technologique sur les concurrents et développer de nouveaux prototypes reposant sur ces brevets et répondant au cahier des charges du domaine de l'automobile, permettant ainsi de signer des premiers contrats dans ce domaine.
  - Durée du projet : juillet à décembre 2021
  - Coût global du projet : 127.000,00 €
  - Demande formulée auprès de la Fondation : 97.000,00 €
  - Avis du Comité des projets : Favorable

#### CINQUIEME RESOLUTION

**Conformément à la stratégie de la Fondation de prise de participation au capital de start'up particulièrement innovantes, le Conseil d'administration décide d'une prise de participation de 97.000,00 € TTC au capital de la future société qui va développer le produit « Cleardrop ».**

Le Conseil d'administration est impressionné par la nature de la rupture technologique, ses différentes applications et la stratégie adoptée pour franchir les diverses étapes.

L'effet levier est explicite : il s'agit de protéger la technologie innovante et conserver l'avance technologique par rapport aux concurrents. La période est critique, de la protection sécurisée des brevets dépend la création d'un démonstrateur « TRL6 / TRL7 »<sup>2</sup>.

## V. Démarche de projection de la Fondation à 2030

Le Conseil d'administration a souhaité considérer, après plusieurs années d'existence, le chemin déjà tracé par la Fondation, mesurer son insertion dans l'écosystème régional et écouter la perception de la communauté académique, du monde socio-économique sur cette fondation ; le but étant de la projeter comme une réponse - à court, moyen et long terme - aux différents enjeux du territoire.

Le 22 octobre 2020, le Conseil d'administration a fait le choix d'engager une réflexion collective pour définir ces enjeux et dessiner une vision à horizon 2030. L'objectif est de co-construire une trajectoire qui saura plus encore fédérer et susciter l'implication d'un écosystème varié, tout cela participant naturellement au rayonnement des actions de la Fondation.

Cette démarche a été lancée avec le web-event du 8 décembre 2020, et enclenchée en janvier 2021 avec la conduite d'entretiens individuels (39) menés par la société EXAECO. La synthèse de ces entretiens a été exposée à la séance du Conseil d'administration du 19 mai dernier.

Depuis cette séance, il s'est tenu trois ateliers de co-construction les 5, 6 et 8 juillet 2021, animés par Thierry Cardinael et Chloé Ravaux (société EXAECO). Seize personnes ont participé à ces ateliers dont des administrateurs.

La méthode pour chaque atelier focalisé sur deux, voire trois, enjeux était la suivante :

- Présentation de la Fondation et de la démarche
- Défis fous - défis has been > proposition de défis à relever par la Fondation
- Rootchaining des défis > comprendre les liens de causes - conséquences entre les défis
- Storytelling par enjeu > séquencer les défis en fonction de leur relation

Le Conseil d'administration, le comité des projets, tous les participants à ces entretiens et ateliers ont reçu la synthèse des ateliers.

**Et maintenant** : quelles priorités retenir et comment les décliner en plan d'actions avec un phasage ?

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology\\_readiness\\_level](https://fr.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level)

Pour travailler tout ce matériau de qualité, le Président Camart propose aux administrateurs volontaires de composer un groupe de travail. Mesdames les Professeuses Séverine Casalis et Maud Herbert ainsi que Monsieur Bruno Desprez expriment leur intérêt pour ce travail de fond. Les propositions du groupe de travail seront le fondement d'un débat lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

Possiblement, l'objet de la Fondation sera à reconsidérer à l'aune de ces travaux et de l'avènement de l'établissement public expérimental « Université de Lille » au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La Fondation entrant alors dans une nouvelle phase de son développement par l'élargissement de ses missions, elle devra renforcer ses moyens humains notamment par le recrutement d'un fundraiser.

## VI. Questions diverses

- **Soirée des start-up : 1<sup>er</sup> décembre 2021**

En plus de 20 ans, 80 start-up ont été créées à partir d'innovations scientifiques, technologiques ou pédagogiques mises au service des défis sociétaux. Aujourd'hui, 60 d'entre-elles poursuivent leur développement. C'est une grande fierté pour l'Université de Lille que de pouvoir, pour la première fois, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les rassembler au siège de région afin de créer une communauté d'entraide et mettre en valeur l'impact économique pour la région Hauts-de-France, notamment par la création d'emplois.

L'ensemble de ces start-up issues de la recherche d'excellence de l'Université de Lille sont nées en Hauts-de-France. Elles contribuent au développement économique de notre région, participent à l'émergence d'une véritable synergie au sein d'un grand réseau institutionnel, et font rayonner le savoir au-delà des frontières.

C'est pourquoi il est prévu un premier temps d'échanges entre les dirigeants et leurs conseillers scientifiques. De 17h à 18h30, les représentants des start-up pourront se présenter, se rencontrer et exposer leur innovation et leur expérience.

Dans un second temps, à partir de 18h30, il s'agira de mettre en valeur ce réseau en donnant la parole aux représentants institutionnels, universitaires et économiques qui portent et soutiennent ces initiatives.

- **Calendrier**

La prochaine séance du conseil d'administration est fixée au 15 décembre 2021 à 18h.

### SEPTIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Vice-Président.

Président  
Pr. Jean-Christophe Camart

Secrétaire générale  
Pr. Séverine Casalis